Éléments de connaissance sur la notion d'**Évaluation**

Stéphane Brau-Antony *(Conférence AE.EPS du 15 novembre 2020 à Orléans)* insiste sur la double logique de l'évaluation :

- ➔ **La logique de contrôle**, qui concerne le produit de l'apprentissage. Il s'agit de faire le bilan des acquisitions : c'est l'évaluation dite **sommative**.
- ➔ **La logique de régulation**, qui concerne le processus de l'apprentissage. Il s'agit d'orienter les apprentissages (repérage de l'élève, analyse de ses réussites et erreurs…) : c'est l'évaluation **formative**.

Il distingue ainsi l'évaluation de l'apprentissage et l'évaluation pour l'apprentissage.

Des définitions :

- L'évaluation « désigne l'acte par lequel, à propos d'un évènement, d'un individu ou d'un objet, on émet un jugement en se référant à un ou plusieurs critères » (Noizet et Caverni, 1978).
- « Evaluer consiste à émettre un jugement de valeur, à estimer la valeur de quelque chose ou de quelqu'un (Ardoino et Berger, 1986) ».

***RMQ** : On voit bien que ces définitions sont de natures différentes. La 1ère assez technique qui désigne l'acte et s'appuie sur l'idée de critère. La 2de porte davantage sur la fonction de l'évaluation et renvoie notamment à une dimension éthique. Selon la nature du sujet et/ou de vos choix de traitement, le choix telle ou telle définition ou de plusieurs d'entre elles, n'est donc pas neutre.*

Les axes de réflexions autour de l'évaluation s'organisent autour de deux grandes questions :

- Outre les échéances institutionnelles, **quelle fonction** doit jouer l'évaluation (plutôt un outil de contrôle -permettant de mettre une pression, voire de sanctionner les élèves- ou plutôt un outil d'accompagnement) ?
- Quelles **modalités de mise en œuvre** de l'évaluation ? Les débats récents se sont organisés autour des évaluations dites par compétences et de la place de la note mais de nombreuses autres question se posent : quelle temporalité (n'évaluer qu'en fin d'apprentissage pose problème, évaluer souvent peut aussi être critiquable), quelle tâche (tâche connue, tâche nouvelle), droit à l'erreur ou non… ?

Les connaissances clés

Sur le plan institutionnel, il faut parfaitement connaître les grands attendus de fin de cycle (ce qu'il faut évaluer) liés aux programmes (socle commun et programmes EPS lycée GT et voie professionnelle). Il faut connaître les exigences institutionnelles en matière d'évaluations sommatives et certificatives.

Un point sur l'évaluation au lycée suite à la réforme :

- L'évaluation formative est « instituée » dans les nouveaux programmes («Au cours des situations d'apprentissage et au fil des leçons, les enseignants veilleront à identifier les modes d'engagement des élèves et à les renseigner régulièrement sur leur degré d'acquisition. » - programme EPS LGT 2019)
- L'évaluation sommative se réduit désormais aux seules évaluations liées aux bulletins scolaires de 2de.

- L'évaluation certificative prend deux formes :

> **<u>L'évaluation continue</u> (40 %) :**
- **Bulletins scolaires de 1ère et terminale (sauf EPS et Français)**
- **EPS :** CCF en terminales (3 épreuves de CA différents)

> **<u>L'évaluation terminale (60 %)</u> :**
- **Français :** épreuves ponctuelles anticipées en fin de 1ère
- **4 épreuves ponctuelles** passées en fin d'année de terminale (Philosophie, Grand oral, 2 spécialités choisies en terminale)

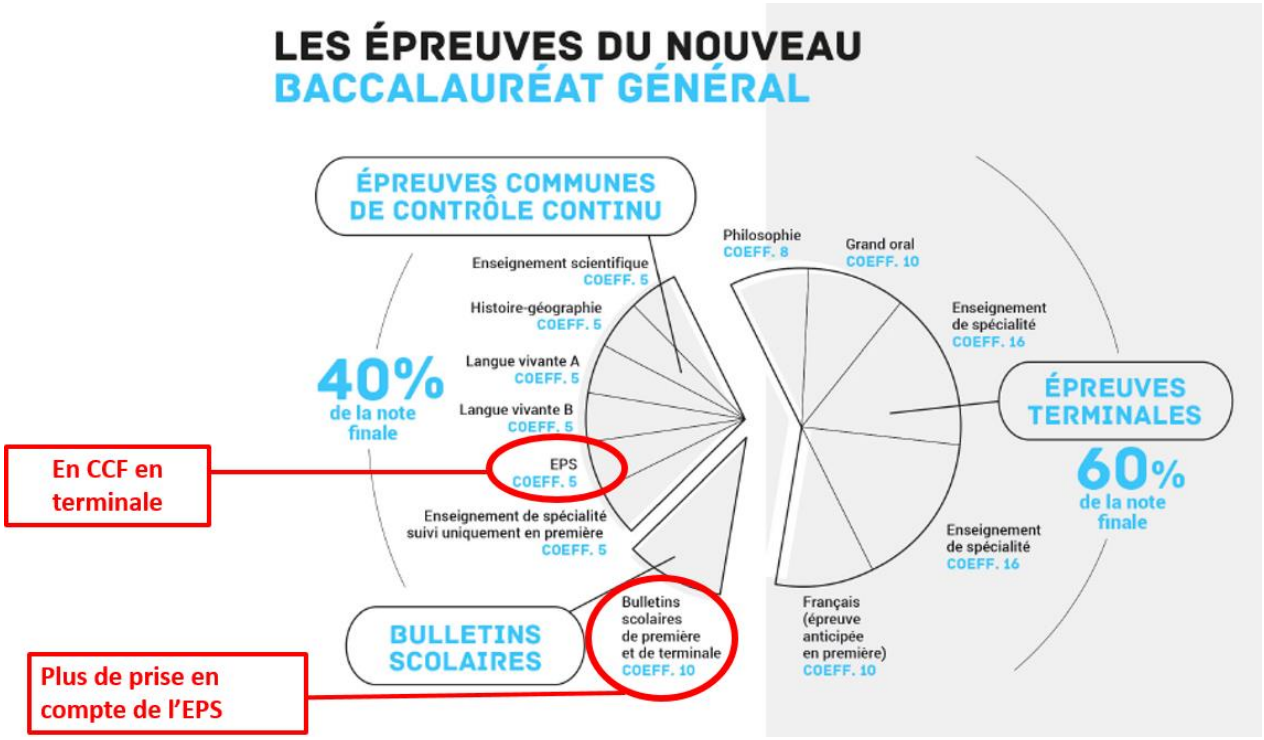

Sur le plan scientifique, des axes de réflexions ouverts par S. Brau-Antony :

<u>Stéphane Brau-Anthony & Jean-Pierre Cleuziou, L'évaluation en EPS, 2005 :</u>
« La connaissance du résultats constitue ainsi une variable cruciale de l'apprentissage. […] Informer celui qui apprend sur la qualité de sa réponse (écarts par rapport au but prescrit par la tâche) peut avoir pour effet une amélioration de sa réponse et une influence sur sa motivation… ». Se plaçant ici du point de vue d'une évaluation pour l'apprentissage, les auteurs énoncent un certain nombre de conditions d'efficacité : des connaissances du résultat fréquentes, des délais de communication rapides, une limitation du nombre d'interventions désapprobatrices, des feed-back pertinents qui permettent aux élèves de s'auto-évaluer et d'être plus autonomes…

Sur le plan pédagogique, voici différents extraits pour susciter ou alimenter vos réflexions :

<u>André Antibi, *La constante macabre*, 2003 :</u>
Pour l'auteur, la constante macabre traduit le fait que dans notre système éducatif, une évaluation produit normalement une proportion d'élèves en échec. L'absence de cette proportion d'élèves en échec, lors d'un devoir, ou à un examen, est considéré comme un dysfonctionnement.

« L'existence d'une telle constante, « macabre » traduit une certaine forme d'injustice de notre système d'évaluation qui semble destiné davantage à classer les élèves qu'à évaluer réellement leur connaissances. »

En effet, selon André Antibi, la raison essentielle à l'existence d'un tel processus est le fait que « la société fait jouer au système éducatif un rôle de sélection. » Selon lui, le comportement des enseignants « s'est adapté au contrat implicite dicté par la société. »

Anthony Van de Kerkhove, *Libérons l'école des notes*, 2016 :

« Celle-ci [l'école française] est aujourd'hui dans une incohérence profonde et souffre de cette tension très vive entre d'un côté les objectifs qu'elle affiche, ambitionnant de proposer une école plus juste qui réduiraient les inégalités sociales, et d'un autre côté les pratiques évaluatives qu'elle organise et qui conduisent notamment à produire de l'échec et à mettre en compétition les élèves sans d'ailleurs qu'aucun bénéfice n'en soit tiré par personne. »

« Il semble en fait que ce qui n'est qu'un moyen de situer des acquisitions, la note, devienne en fait dans notre école une finalité en soi. Inversement, les véritables objectifs de développement et d'acquisition ne semblent essentiellement que des moyens pour obtenir de bonnes notes. Le sens de l'apprentissage et donc le rôle de l'école lui-même se trouvent donc plus que réduits, et cela nous amène nécessairement à nous interroger. »

Rapport de l'IGEN n° 2013-072 de juillet 2013 :

« Des pays qui définissent l'évaluation comme devant faire réussir les élèves ou comme devant permettre leur sélection » : les premiers, la Finlande notamment, réduisent considérablement le déterminisme social de la réussite scolaire.

« On ne sait pas ce qu'on évalue, les niveaux de performance ne sont pas définis. Il est impossible de savoir ce que maîtrisent effectivement les élèves et de comparer les résultats d'une classe à l'autre, d'une école ou d'un établissement à l'autre. »

Paul Raoult (Lettre d'information n°40 de la FCPE) :

« Supprimer les notes aura d'ailleurs un effet salvateur : les enseignants devront trouver avec les parents de nouveaux modes de communication, et c'est tant mieux ! »